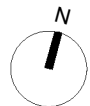




Massy Les Franciades - ILOT 2

PLAN DE VENTE

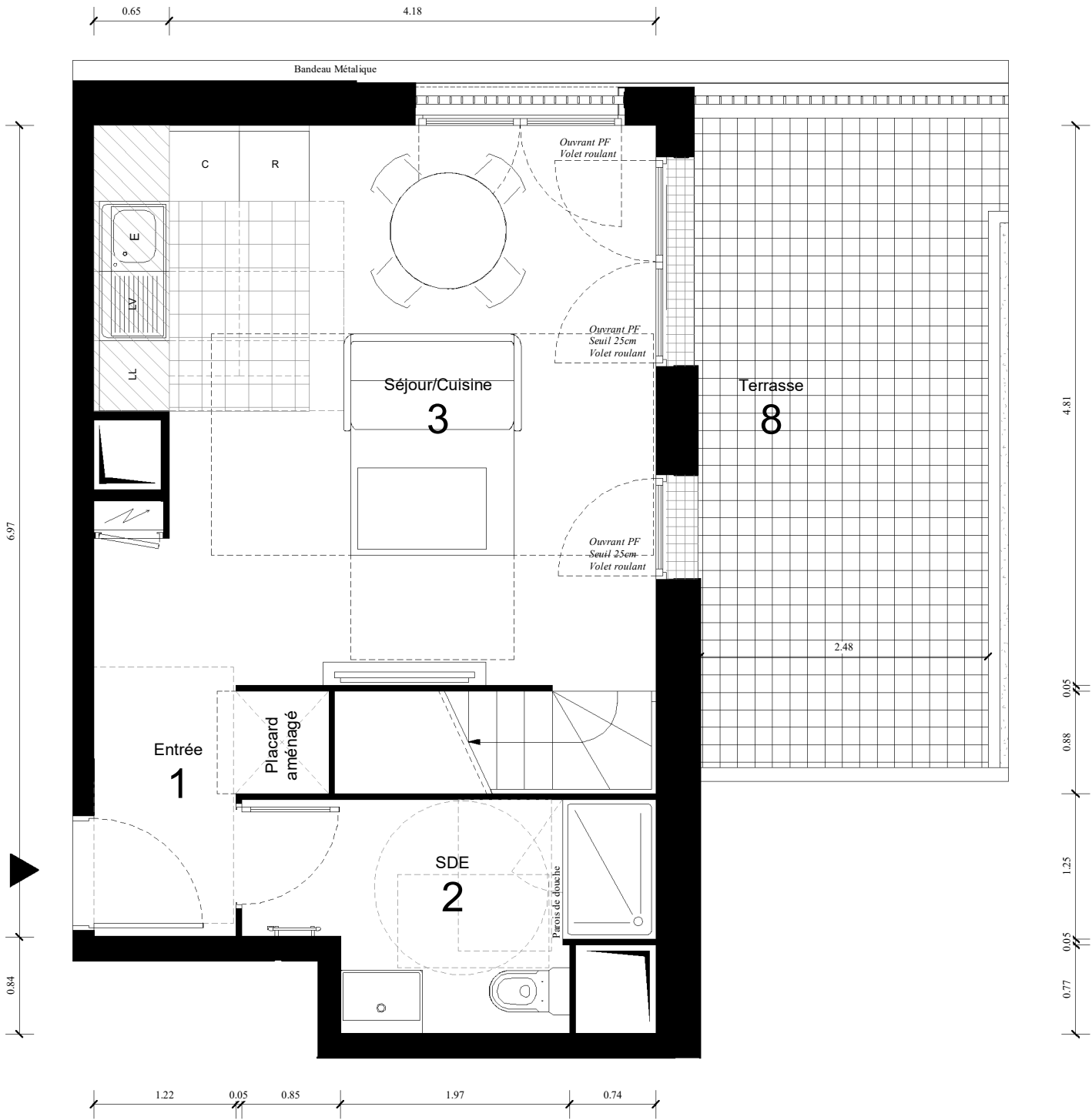


R+4

3 Pièces

BATIMENT	ETAGE	N° LGT
B2	R+4	2341 BAS

1	3.34
2	5.87
3	22.57
4	4.23
5	11.34
6	9.19
7	6.2
SURFACE TOTALE HABITABLE	62.74
8	13.98
SURFACE TOTALE ANNEXES	13.98
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	76.72



LEGENDE

F	Fenêtre		Tableau du logement +
Fixe	Fenêtre Fixe		Tableau de communication
PF	Porte-Fenêtre		
VP	Persienne		Radiateur
VR	Volet Roulant		Sèche-Serviettes
VB	Volet Battant		
ST	Store Intérieur		
PL	Placard		Ballon d'eau chaude
R	Emplacement réfrigérateur		
C	Emplacement cuisson		
LL	Emplacement lave-linge		Etage en surhauteur
LV	Emplacement lave-vaisselle		Soffite (hauteur mini 210cm)

Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis. La SCI se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions libres et d'équipements, en fonction des contraintes techniques de construction. Les retombées, soffites, faux-plafonds, et canalisations ne sont pas tous représentés, l'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCI se réserve la possibilité d'y apporter des modifications (escaliers, différences de niveaux)
Les différences maximales de niveaux entre logement et annexe privative sont de 2cm pour les balcons et loggias et de 25cm pour les terrasses.

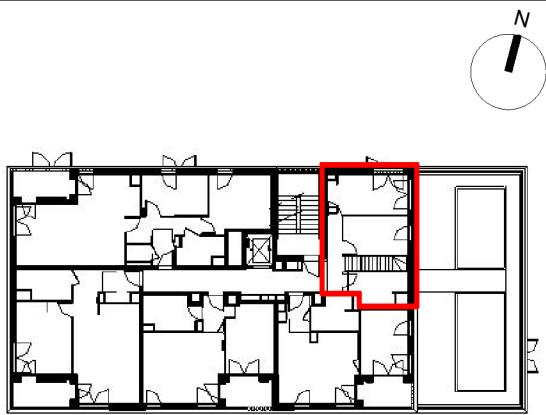


ARCHITECTE : TOM DARMON ARCHITECTURE
03/09/2025



Massy Les Franciades - ILOT 2

PLAN DE VENTE



R+5

3 Pièces

BATIMENT	ETAGE	N° LGT
B2	R+5	2341 HAUT

1	3.34
2	5.87
3	22.57
4	4.23
5	11.34
6	9.19
7	6.2
SURFACE TOTALE HABITABLE	62.74
8	13.98
SURFACE TOTALE ANNEXES	13.98
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	76.72

LEGENDE

F	Fenêtre		Tableau du logement +
Fixe	Fenêtre Fixe		Tableau de communication
PF	Porte-Fenêtre		
VP	Persienne		Radiateur
VR	Volet Roulant		Sèche-Serviettes
VB	Volet Battant		
ST	Store Intérieur		
PL	Placard		Ballon d'eau chaude
R	Emplacement réfrigérateur		
C	Emplacement cuisson		Etage en surhauteur
LL	Emplacement lave-linge		
LV	Emplacement lave-vaisselle		Soffite (hauteur mini 210cm)

Le mobilier et l'electroménager ne sont pas fournis. La SCI se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions libres et d'équipements, en fonction des contraintes techniques de construction. Les retombées, soffites, faux-plafonds, et canalisations ne sont pas tous représentés, l'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCI se réserve la possibilité d'y apporter des modifications (escaliers,différences de niveaux)
Les différences maximales de niveaux entre logement et annexe privative sont de 2cm pour les balcons et loggias et de 25cm pour les terrasses.

